

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
SQY VA SOUTENIR
SES COMMERÇANTS
TOUCHÉS PAR
LES VIOLENCES URBAINES
Actu page 4



AgorHa, premier village inclusif de France

Dossier page 2

La Fondation Anne de Gaulle a posé le 2 octobre la première pierre de son Village AgorHa à Montigny-le-Bretonneux, dont les travaux ont bien avancé.



SQY
Quatre nouveaux terrains de padel inaugurés à Saint-Quentin-en-Yvelines
Actu page 8

- GUYANCOURT**
Une réhabilitation paysagère pour les jardins du Parc **Page 6**
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**
La Maison de la réussite change de nom et de lieu **Page 7**
- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Un Entr'aidants village et un Entr'aidants café dans l'agglo **Page 9**
- FAITS DIVERS**
Un Verriérois a dérobé des objets de valeur à une personne âgée **Page 10**
- BASKETBALL**
Malgré un début de saison cauchemardesque, Trappes reste confiant **Page 12**
- CULTURE**
Villepreux clôture le Festin des arts ce samedi **Page 14**

COIGNIÈRES
LA MAIRIE S'OPPOSE À LA FUTURE INSTALLATION D'UN PYLÔNE D'ANTENNES-RELAIS
Actu page 8



PLAISIR
Le square Sarah Bernhardt, un lieu de passage et de vie pour les écoliers et les habitants
Actu page 4



TRAPPES
Succès au rendez-vous pour la 6^e édition de « Place aux droits ! »
Actu page 6

En 2023, profitez d'une




visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

AgorHa, premier village inclusif de France

► LA RÉDACTION

La pose de la première pierre du Village AgorHa, le 2 octobre à Montigny-le-Bretonneux, en présence de nombreuses personnalités, dont deux ministres, se veut l'avènement d'une nouvelle ère de l'inclusion. Une nouvelle ère pour la Fondation Anne de Gaulle, qui porte le projet, pour l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la ville de Montigny-le-Bretonneux qui accueille le village, bien entendu, et surtout pour les personnes en situation de handicap intellectuel qui pourront bénéficier de la structure dès 2024.

Au cœur de la ville

Installé en cœur de ville, le Village AgorHa symbolise la volonté de la Fondation Anne de Gaulle de faire de l'inclusion une normalité dans la société du XXI^e siècle. « Ce village restitue l'ambition de nos fondateurs pour l'autodétermination des personnes et l'engagement citoyen. Anne de Gaulle fut le premier acte de résistance de ses parents puisqu'ils ont refusé la prise en charge asilaire, qui était celle des personnes déficientes intellectuelles et ils ont fait le pari de l'accompagnement, a expliqué Jean Vendroux, président de la Fondation Anne de Gaulle, lors de son discours. Ils ont également fait le pari de l'éducation. En 1945, Mme de Gaulle a créé le foyer de Verneuil, à quelques kilomètres d'ici, précisément parce qu'elle voulait donner la chance qu'avait eu sa petite fille à des jeunes femmes déficientes intellectuelles et sans ressources. Avec l'aide du Général, elle a créé une première maison accompagnante. »

Et de poursuivre : « 70 ans après, l'enjeu reste de créer des maisons accompagnantes mais, avec le changement d'approche qui est aujourd'hui le nôtre, d'être capable de créer les conditions d'une ville et d'un territoire. C'est vraiment l'esprit qui a fondé notre démarche et, pour réussir ce changement de paradigme, la fondation se transforme à la fois en une structure d'hébergement et d'accompagnement, une structure de recherche et d'enseignement. En effet, pour accompagner quelqu'un, si on ne fait pas monter en compétences toutes les personnes qui l'entourent, tous les acteurs de la société dont nous faisons tous partis, [on continue] à assigner cette personne en situation de handicap dans son foyer et



[à] maintenir une forme d'exclusion. Le Village AgorHa est un laboratoire ouvert de la société inclusive sur un territoire qui sera un territoire démonstrateur. »

Unique en France, le site de 7 000 m² va accueillir 42 places de foyer de vie, 33 places de Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et 25 places d'Unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) ; Il sera adossé au premier Living lab réunissant concepteurs et personnes déficientes intellectuelles et leurs accompagnants.

Et ce projet fait une large place à l'innovation. Les 100 places d'hébergement seront décloisonnées et l'une des unités sera entièrement consacrée à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes. « Parallèlement, la Fondation Anne de Gaulle développe des solutions d'habitat inclusif pour élargir encore l'offre d'accueil sur le territoire vers les personnes handicapées encore autonomes », précise la fondation sur son site internet.

L'innovation passe également par la création d'un Living lab consacré aux nouvelles technologies et aux solutions innovantes. Le principe est de mener des recherches et des évaluations basées sur la coconception et coconstruction en associant les usagers, les aidants, les professionnels et les industriels. « L'objectif est de tester des nouvelles technologies, mais aussi des pratiques innovantes dans le domaine de la vulnérabilité et de la dépendance. Une telle ambition suppose la mise en place d'un cadre éthique irréprochable et l'implication des familles et des personnels éducatifs et soignants », souligne la fondation.

« Nous allons construire, sur le reste de l'emprise foncière achetée par le

La pose de la première pierre du Village AgorHa s'est déroulée le 2 octobre en présence de nombreuses personnalités dont deux ministres.

Département, le futur bâtiment Campus Recherche. Il sera entièrement dédié à un programme de recherche sur la société inclusive, a indiqué Jean Vendroux. Nous déposons actuellement le permis de construire pour que les personnes accompagnées, les professionnels, les familles, les habitants, tous les acteurs ordinaires du territoire, bien évidemment les entreprises – car c'est une chance énorme de pouvoir s'implanter avec un écosystème qui comprend l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le maillage économique extrêmement riche de SQY et le plateau de Saclay qui n'est pas très loin avec toutes ses écoles d'ingénieurs – profitent de ce lieu de formation et de recherche où chacun pourra être un acteur d'un territoire 100 % inclusif. »

Et ce projet a été unanimement salué par les acteurs impliqués dans sa concrétisation. À l'image du maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD) : « Avec notre préfet, Jean-Jacques Brot, nous nous sommes dit, ça y est. Voilà un peu plus de trois ans, tout cela est né dans votre bureau. Vous m'avez demandé si j'étais d'accord pour accueillir la Fondation Anne de Gaulle. Non seulement j'étais d'accord, mais j'en étais ravi. [...] Lorsque l'on voit un projet de ce type aboutir, on se dit que Montigny-le-Bretonneux fait beaucoup pour le handicap depuis longtemps, mais paradoxalement nous n'avions pas de structures d'accueil. En rencontrant Jean Vendroux et ses équipes, j'ai eu le sentiment que la boucle était bouclée. »

À l'image aussi du président de l'Agglomération, Jean-Michel Fourgous (LR), relevant que « ce sont ce genre de beaux moments qui donnent du sens à

notre métier d' élu ». « La Fondation Anne de Gaulle est une oasis de sens, de culture et de civilisation, poursuit-il. Je crois que ce qui fait la grandeur d'une société, c'est l'attention qu'elle porte aux plus petits et aux plus fragiles ».

25 millions d'euros dont 87 % financés par le Département

Le conseil départemental des Yvelines est à l'origine d'un financement « totalement hors norme », puisque 87 % des financements de ce projet à 25 millions d'euros seront assurés par le Département, « ce que nous n'avons



Le site de 7 000 m² va accueillir 42 places de foyer de vie, 33 places de Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et 25 places d'unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV), et sera adossé à un Living lab.

jamais fait », souligne son président, Pierre Bédier (LR). « Je m'en réjouis. C'est une façon de montrer que, dans les Yvelines, lorsque nous croyons à un projet, nous sommes prêts à changer nos propres règles. C'est ça la bonne gestion publique, c'est accepter de s'adapter à la situation », affirme-t-il.

Le président du département des Yvelines a tout particulièrement

salué deux acteurs. D'abord, Jean Vendroux. « Il n'a rien lâché, il n'a pas fait de bruit, mais il a pris des risques et ça mérite un grand coup de chapeau. La Fondation Anne de Gaulle était désuète, comme son bâti, sa conception du siècle passé ne correspondait plus à l'air du temps, les bâtiments dont nous avions la tutelle nous inquiétaient, et Jean a su prendre des risques et imaginer avec ses équipes un projet nouveau. Il a su remettre en cause la gouvernance pour parvenir à ce résultat. » Pierre Bédier a également tenu à féliciter le préfet, Jean-Jacques Brot. « Dans les Yvelines, nous avons un préfet atypique. [...] Non seulement il reste dans les Yvelines, mais c'est un préfet qui décide, qui secoue l'État... et je veux dire à Jean-Jacques Brot, sur ce dossier en particulier, que son action a été essentielle », a souligné ensuite le président Bédier.

Après l'intervention de Charles Rodwell, député Renaissance des Yvelines, et de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, il est revenu à la ministre des Solidarités, Aurore Bergé (Renaissance), de conclure la cérémonie : « C'est le premier village 100 % inclusif d'Île-de-France et il est dans les Yvelines. [...] Je vous félicite

pour cette implantation au cœur de l'urbanisme. [...] Repenser notre modèle de société en prenant d'abord soin des plus vulnérables et en assumant d'accueillir mieux les fragilités. C'est un travail collectif qui doit tous nous mobiliser. [...] Je crois fondamentalement au modèle de l'habitat inclusif qui permet de créer des espaces de vie qui tiennent réellement compte de la diversité de notre société. » ■

**NOUVEAUX
APPARTEMENTS
DISPONIBLES**



À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, COGEDIM S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHETER



Découvrez nos appartements du 2 au 5 pièces duplex
et nos maisons de 3 et 4 chambres

OFFRE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
2 rue de Varsovie - 78990 ÉLANCOURT
Ouvert tous les jours de 11h à 12h30 et de 14h à 19h

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

 **GROUPE ALTAREA**

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALDORB**. 09/2023.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SQY va soutenir ses commerçants touchés par les violences urbaines

L'Agglomération s'inscrit en appui de l'aide déjà existante de la Région pour les commerces victimes de dégradations lors des violences de fin juin-début juillet derniers.

► ALEXIS CIMOLINO

Parmi les principales cibles des émeutiers durant les violences urbaines fin juin-début juillet derniers, les commerces ont été nombreux à subir d'importantes dégradations, avec des conséquences parfois très lourdes sur la suite de leur activité. À SQY comme dans le reste du pays, des commerces portent encore les stigmates de ces nuits d'embrasement, avec des planches en bois encore présentes sur certaines vitrines, des impacts sur les vitres, sans compter les contrecoups économiques de tout cela. Face à cette situation, l'agglomération de SQY a voté, lors du conseil communautaire du 28 septembre, l'approbation d'une convention avec la région Île-de-France et d'une convention avec Initiative SQY, association de financement des créateurs et repreneurs d'entreprises.

« 140 communes ont été particulièrement touchées en Île-de-France, a d'abord rappelé Didier Fischer, maire DVG de Coignières et vice-président de SQY délégué au commerce. Nous, on a eu notre lot aussi



SQY va investir jusqu'à 198 000 euros d'appui au dispositif régional d'aide aux commerces, et 330 000 euros d'intervention complémentaire pour perte d'exploitation.

de dégâts dans nos communes. Je crois qu'aucune commune sur SQY n'a été totalement épargnée, à des degrés différents selon les communes. [...] La région Île-de-France, dès le 5 juillet, a voté en commission permanente un fonds d'urgence pour venir en aide aux communes. Dans ce fonds d'urgence, deux millions d'euros sont consacrés à l'aide aux commerçants et artisans. C'est dans ce cadre que l'on a

décidé de nous inscrire, SQY, dans ce cadre régional. »

Et Didier Fischer de poursuivre : « L'aide régionale vient après les assurances, pour essayer de couvrir le reste à charge aux commerçants jusqu'à une hauteur de 10 000 euros. Si on va au-delà, nous nous proposons d'intervenir à hauteur de 3 000 euros. C'est quand même une aide relativement importante de notre communauté d'agglomération. »

L'Élu coigniérien attire aussi l'attention sur le fait que ce fonds de la Région aide surtout « de petites entreprises, 50 salariés au maximum » et « ne vient qu'en investissement, ne peut pas couvrir, par exemple, des pertes d'exploitation ». « D'où l'idée de venir, nous, en complément aussi pour ces pertes », affirme-t-il.

Il précise : « Nous avons 66 entreprises qui ont été touchées [à SQY]. Donc, en ce qui concerne l'appui au dispositif régional, c'est 3 000 multipliés par 66, ça représente 198 000 euros. En ce qui

concerne l'intervention complémentaire pour perte d'exploitation avec le fonds Initiative, c'est 5 000 euros multipliés par 66, c'est-à-dire 330 000 euros au total. Ainsi, ce soutien de SQY vise « à intervenir de manière plus efficace auprès de nos commerçants et artisans », selon Didier Fischer. « Je rappelle qu'ils sont quand même aussi des forces vives de notre tissu économique, et je pense que l'on avait un devoir d'aide par rapport à ces artisans et commerçants, qui étaient quand même dans des situations, pour certains, très compliquées à l'issue de ces émeutes », estime-t-il.

Autre élu à être intervenu au sujet de cette délibération, Lorrain Merckaert (DVD), 1^{er} vice-président de SQY et maire de Montigny-le-Bretonneux, ville où les commerces ont été particulièrement frappés lors des violences urbaines. « Depuis la rentrée, je fais le tour de chacun de nos huit centres commerciaux pour faire un point sur leur activité et leurs relations avec la Ville. À chaque fois, j'ai des retours sur l'extrême réactivité et le suivi des services de la communauté d'agglomération de SQY, assure-t-il. Ils sont très touchés, et le fait qu'il y ait à la fois cette attention et cette souplesse de ce dispositif par rapport à celui qui est proposé à côté, qui est très utile, mais qui a ses contraintes, c'est extrêmement apprécié par les commerçants. » ■

ÉLANCOURT Un atelier parentalité à la Clef de Saint-Pierre ce mercredi

La Ville propose le 11 octobre un atelier sur le thème « Les émotions de mon enfant sont trop fortes... Comment agir ? », animé par une consultante parentalité.

La commune d'Élancourt organise, le 11 octobre de 18 h 30 à 20 h 30, à l'espace famille de la Clef de Saint-Pierre, un atelier à destination des parents de tout-petits (de 0 à 3 ans). Celui-ci portera sur le thème « Les émotions de mon enfant sont trop fortes... Comment agir ? ». Il sera animé par une consultante parentalité. « Des ateliers parentalité sont régulièrement organisés sur des thèmes variés », rappelle la municipalité sur son site internet. Notamment les services d'une consultante parentalité municipale, Alexandra Hubert-Granjou, professionnelle de la petite enfance, diplômée d'État, éducatrice de jeunes enfants. Pour participer à l'atelier du 11 octobre, inscriptions au 06 12 52 20 05.

Erratum Une erreur de dates s'est glissée dans notre édition du 3 octobre dernier, dans l'article consacré à Octobre rose. Le concours de vitrines roses à Plaisir a lieu du 1^{er} au 31 octobre 2023 inclus. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux personnes concernées.

PLAISIR

Le square Sarah Bernhardt, un lieu de passage et de vie pour les écoliers et les habitants

Ce lieu a changé de visage depuis la rentrée. Devenu un espace végétalisé, et doté d'aménagements pour permettre aux élèves de l'école Prévert de s'amuser le midi, il est ouvert à tous le reste du temps.

► ALEXIS CIMOLINO

« Un square à double usage. » La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), résume ainsi l'aménagement du square Sarah Bernhardt, situé à côté de l'école Jacques Prévert, rue Pagnol. Ayant fait peau neuve depuis la rentrée, inauguré le 22 septembre, il a complètement changé de visage pour donner lieu à un square fermé le midi, et ouvert au passage de tout habitant le reste du temps.

« Il y avait un passage en macadam, rappelle l'édile. C'était un passage entre deux sites, d'un côté l'école [Prévert] et de l'autre le centre de loisirs. Ce qui fait que l'on y passait tout le temps. Quand on a refait complètement le self [de l'école] et le centre de loisirs de l'autre côté, on s'est dit que ce serait bien d'aménager ce passage-là pour que les enfants puissent en

profiter pendant la période scolaire [...]. Donc ça permet de sécuriser cet endroit, puisqu'on a deux grilles qui se ferment pendant la période de la cantine. Ça privatise pour l'école, les enfants peuvent jouer [...], et dès que la cantine est terminée, on rouvre de façon que ça redevienne un passage commun. »

Un passage constitué notamment d'une rampe pour les sports de glisse (skateboard, roller...), de bancs, ou encore de jeux pour enfants aménagés par du marquage coloré sur des sols perméables ainsi que de nombreux éléments végétaux. « On a fait beaucoup de plantations d'arbres, mais on a surtout voulu qu'il y ait la possibilité que les enfants puissent s'y trouver à l'aise et s'amuser, se détendre », souligne Joséphine Kollmannsberger, ajoutant que



Ce square bénéficiera aux élèves de l'école Prévert le midi, tandis que, le reste du temps, il « offrira des loisirs aux plus petits et permettra aux plus grands de se retrouver », affirme la maire.

l'aménagement du square a duré trois à quatre mois. Les travaux du square ont coûté 500 000 euros.

Des travaux qui ont « un peu perturbé la vie de l'école et du quartier », a reconnu la maire lors des discours inauguraux. « Mais je crois que le jeu en valait la chandelle, poursuit-elle. Ce site, qui était un lieu de passage ou d'attente sans âme ni aménagements, va devenir un vrai square avec une identité propre, celle du temps de midi pour aller à l'école [...], et celle du temps extrascolaire, où il deviendra un square qui offrira des loisirs aux plus petits et permettra aux plus grands de se retrouver. Tel est le challenge de ce site, en transformant un couloir de

passage en lieu de vie, de loisirs, de convivialité, accueillant et plaisant, mais aussi et surtout un lieu protégé de la rue. »

Et un lieu qui porte donc le nom de Sarah Bernhardt, comédienne, mais aussi sculptrice, peintre, écrivaine, née en 1844 et décédée en 1923. C'est justement à l'occasion du 100^e anniversaire de sa disparition que le square a été inauguré. Ainsi la commune a décidé de nommer cet espace « pour ne pas que cette artiste au destin extraordinaire ne tombe dans l'oubli », affirme Joséphine Kollmannsberger, qui a longuement, lors de ses discours, évoqué la vie de Sarah Bernhardt, « considérée comme la plus grande comédienne du XIX^e et du début du XX^e siècle » et qui « a marqué l'histoire du théâtre et de la culture française ».

Autre élément symbolique fort de l'inauguration : la pose d'une capsule où ont été placés des dessins et messages d'enfants de l'école Prévert « reflétant leurs visions d'aujourd'hui et leurs espoirs pour demain », indique la maire. Enterrée, cette capsule sera ouverte par des enfants plaisirois en 2050. Rendez-vous en 2050 pour la réouverture donc. Et pour voir si le square n'a pas trop mal vieilli. ■

VOISINS Un atelier autour des pommes et des poires ce samedi

Un atelier « pomologie » est organisé par les membres du verger de la Sourderie le 14 octobre à la maison des associations de Voisins-le-Bretonneux.

Les membres du verger de la Sourderie, situé à la frontière entre Montigny et Voisins-le-Bretonneux, proposent, le 14 octobre de 14 h à 17 h, à la maison des associations, à Voisins-le-Bretonneux, un atelier « pomologie ». « Avec Hugo, de Vergers Urbains, nous jouerons les détectives : nous apprendrons à identifier à l'aide d'une grille de nombreuses variétés de pommes et de poires fraîchement cueillies », peut-on lire sur le site internet du verger de la Sourderie. Les organisateurs invitent les participants ayant un pommier ou un poirier dans leur jardin, dont ils ignorent la variété, à venir avec un échantillon. Un goûter conclura l'atelier. Renseignements et inscriptions sur vergerdelasourderie.fr et à l'adresse contact@vergerdelasourderie.fr.

ON VOUS LE DONNE

EN MILLE.

ON EST ENCORE

LES MOINS CHERS.



LIDL
2,8%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 485 produits

U
4,0%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4117 produits

ALDI
4,4%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 278 produits

Intermarché
4,7%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4466 produits

Carrefour
10,8%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4340 produits

cora
11,1%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4487 produits

Auchan
11,3%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 3940 produits

Carrefour market
11,5%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4290 produits

Casino
25,1%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 1484 produits



VÉRIFIEZ
QUI EST LE MOINS
CHER SUR L'APPLI
MON E.LECLERC

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

* Comparaisons de prix moyens sur un total de 4674 produits de marques nationales relevés du 28/08/2023 au 09/09/2023 dans 405 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 6273 m², Lidl 1106 m², magasins U 3908 m², Aldi 953 m², Intermarché 3478 m², Carrefour 7963 m², Cora 9092 m², Auchan 9467 m², Carrefour Market 3117 m² et Casino 8464 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.queistlemoinscher.leclerc

TRAPPES

Succès au rendez-vous pour la 6^e édition de « Place aux droits ! »

La 6^e édition de l'opération « Place aux droits ! » s'est déroulée les 29 et 30 septembre derniers sur la place des Merisiers à Trappes.

► PIERRE PONLEVÉ

La 6^e édition de l'opération « Place aux droits ! », organisée par les équipes du Défenseur des droits, s'est déroulée à Trappes les 29 et 30 septembre derniers, sur la place des Merisiers. Autorité administrative indépendante créée en 2011 et inscrite dans la Constitution, le Défenseur des droits s'est vu confier cinq missions principales par la loi : relation avec les services publics, défense des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, respect de la déontologie pour les professionnels de la sécurité, orientation et protection des lanceurs d'alerte.

Toutes les personnes résidant en France, mais également les personnes françaises résidant à l'étranger, peuvent saisir gratuitement le Défenseur des droits si elles estiment que leurs droits n'ont pas été respectés. Claire Hédon, nommée Défenseuse des droits depuis juillet 2020 pour six ans, est à la tête de l'autorité administrative qui compte 250 personnes travaillant au siège à Paris et près de 570 délégués qui accueillent les personnes partout en France et en outre-mer.

« Après les éditions antérieures, qui se sont tenues en outre-mer ou dans de grandes capitales régionales, la Défenseuse des droits a souhaité que cette édition de « Place aux Droits ! » se situe au centre d'un quartier populaire, dans une ville de banlieue d'Île-de-France où de nombreux jeunes disent faire face aux discriminations », précise un communiqué de l'autorité administrative. Car une telle opération est faite pour venir à la rencontre des habitants en mettant en place un guichet urbain au cœur de la ville afin de faciliter le contact avec la population. Interrogée le vendredi 29 septembre par *La Gazette*, Claire Hédon a expliqué : « Trappes est une ville jeune et dynamique. Nous avons décidé d'organiser cette édition de Place aux Droits ici, à Trappes, car c'est important de se déplacer partout, pas uniquement dans les grandes villes. Nous avons déjà trois délégués territoriaux sur la commune, qui organisent des permanences à la maison de la justice et du droit de SQY. Je vais par exemple aller à la rencontre de jeunes à la soirée des réussites (organisée le soir-même, Ndlr), et là, je sors



Des juristes et des délégués du Défenseur des droits ont accueilli de nombreux Trappistes lors de l'opération « Place aux droits ! » les 29 et 30 septembre derniers.

du commissariat où j'ai pu échanger avec de nombreux Trappistes. »

Pour l'événement, l'autorité administrative a fait les choses en grand avec la présence d'une vingtaine de juristes et d'une dizaine de délégués du Défenseur des droits. Tout au long des deux jours, ils ont accueilli, conseillé, orienté, bon nombre d'habitants souhaitant obtenir des informations importantes sur leurs droits fondamentaux.

« Depuis ce matin, j'ai pu échanger avec 25 personnes, c'est conséquent. Les gens qui viennent nous voir rencontrent des problématiques assez variées. Comme exemple, je peux citer celui d'un monsieur âgé qui souhaitait obtenir de l'aide sur le versement de sa pension de retraite. Comme il s'agissait d'une démarche administrative complètement dématérialisée, il n'avait pas l'habitude de cela et était un peu perdu. J'ai également eu le cas d'une dame qui avait un problème lié à son compte bancaire », précise un juriste rencontré sur place.

« Un suivi des réclamants est établi sur la durée, notamment avec nos trois délégués. Les personnes peuvent revenir avec toutes les pièces de leur dossier. En moyenne un rendez-vous peut durer une heure, mais tout dépend de la situation de chacun. Une situation peut parfois être résolue en 15 minutes et parfois cela peut prendre des semaines », ajoute Claire Hédon. Le maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s), contacté par le Défenseur des droits pour l'organisation de l'événement, a tout de suite accepté la proposition. Venu à leur rencontre, il s'est félicité de la tenue d'une telle opération à Trappes sur Facebook : « Grand succès : vous avez été nombreux aujourd'hui à venir à la rencontre de la Défenseuse des Droits, Claire Hédon, et ses équipes, à l'occasion de l'événement Place aux droits ! » ■

VOISINS Le jour de la nuit, ou les bienfaits de l'obscurité sur la biodiversité

Le jour de la nuit, opération de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne, revient le 14 octobre prochain à Voisins-le-Bretonneux.

Manifestation nationale, Le jour de la nuit se décline notamment à SQY par le biais de l'association SQY en transition. Cette dernière organise un rendez-vous en lien avec l'événement le samedi 14 octobre à partir de 20 h 30 à la maison des associations, à Voisins-le-Bretonneux. « Lancé en 2009, Le jour de la nuit est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé », indique le flyer consacré à l'événement. Plus de 750 manifestations vont avoir lieu dans toute la France cette nuit-là. À Voisins, la soirée sera rythmée par des contes, pour les enfants et les adultes, centrés sur les thèmes de la mythologie des constellations et de la peur de la nuit. « L'occasion de s'informer sur les méfaits de l'éclairage nocturne sur notre environnement et la façon d'y remédier. L'éclairage public du quartier sera éteint pour la circonstance », précise l'association. Détails sur jourdela nuit.fr.

PLAISIR Une enquête publique sur le déclassement de parcelles

Cette enquête est ouverte jusqu'au 16 octobre.

La ville de Plaisir envisage de déclasser du domaine public une partie des parcelles AY70-84-85 pour les céder au centre Médical SKY 78, afin que celui-ci réalise une extension de ses locaux. Cette opération représente une surface totale de 170 m² environ. Dans ce cadre, la commune sollicite l'avis de ses habitants. Une enquête publique de déclassement se tient jusqu'au 16 octobre. Le dossier de l'enquête est disponible au format papier à l'hôtel de ville (sur rendez-vous), et sur ville-plaisir.fr. Un commissaire-enquêteur sera présent en mairie le 16 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30, et pourra répondre aux questions et remarques des habitants. Ces derniers peuvent par ailleurs faire part de leurs observations sur le registre d'enquête publique en mairie (sur rendez-vous), par courriel à enquete.publiquedeclassementay-70-84-85@ville-plaisir.fr, et par voie postale. Détails sur le site internet de la Ville.

EN BREF

GUYANCOURT

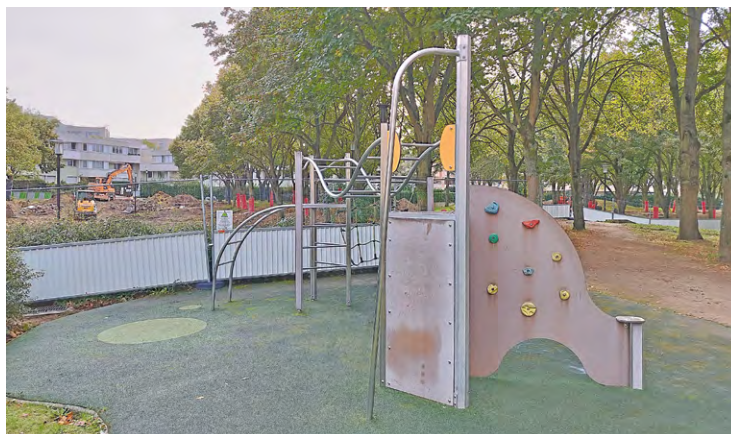
Une réhabilitation paysagère pour les jardins du Parc

Le chantier, déjà bien avancé, est visible des promeneurs. SQY entreprend, depuis la fin du mois d'août, des travaux qui portent sur la réhabilitation paysagère des jardins.

Depuis le 28 août, SQY entreprend des travaux pour réhabiliter les jardins du Parc, situés non loin de l'UVSQ. D'un montant de 1,2 million d'euros euros et subventionnés à hauteur de 250 000 euros par la région Île-de-France, ils dureront jusqu'au 31 mars 2024.

Les travaux chiffrés à 1,2 million d'euros sont subventionnés à hauteur de 250 000 euros par la Région

« Dans la continuité des derniers travaux de 2020-2021, l'aménagement va être prolongé jusqu'au labyrinthe. L'eau de pluie qui tombe sur le site sera dirigée vers les espaces verts, en partie centrale plus basse, au profit du développement de la végétation et d'une pénétration de l'eau dans le sol », précise l'Agglomération. L'objectif est de créer des zones de fraîcheur en remplaçant notamment les mu-



Les sols souples des aires de jeux existantes dans le parc vont être refaits à neuf pour accroître la sécurité des enfants.

rets et les escaliers par des plantes vivaces et des espaces verts. Les personnes à mobilité réduite ne seront pas oubliées car des chemins extérieurs accessibles à tous vont voir le jour. Deux passages sillonneront les plantations dans les zones de fraîcheur centrales. Les aires de jeux existantes dans le parc bénéficieront de sols souples refaits à neuf.

Enfin, un terrain de pétanque accompagné de bancs sera installé au centre de l'aménagement. « Pendant les travaux, une partie centrale du parc restera partiellement accessible. Des affiches dans les halls d'immeuble vous informèrent des fermetures d'accès et des déviations mises en place », précise SQY. ■

LA VERRIÈRE

Un dépistage du cancer du col de l'utérus ce vendredi

Un dépistage du cancer du col de l'utérus est organisé le 13 octobre de 9 h 30 à 16 h au centre socioculturel Jacques Miquel à La Verrière.

Le bus santé revient à La Verrière le vendredi 13 octobre de 9 h 30 à 16 h, au centre socioculturel Jacques Miquel. « À l'occasion de cette journée, le conseil départemental des Yvelines organise une action de dépistage du cancer du col de l'utérus en présence d'une sage-femme. Les femmes âgées de 25 à 65 ans pourront bénéficier d'un dépistage par frottis », précise la municipalité sur son site internet. Il sera également possible pour les femmes intéressées d'obtenir des renseignements sur les différents dépistages et sur la vaccination contre le papillomavirus, mais également de consulter une sage-femme. Les inscriptions s'effectuent par téléphone en appelant le 01 30 836 100.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La Maison de la réussite change de nom et de lieu

La Maison de la réussite devient la Maison des langues et intègre l'école des Prés.

► LA RÉDACTION



La Maison de la réussite a déménagé pour intégrer l'école des Prés et se trouve maintenant dans des locaux totalement autonomes, séparés de ceux de l'établissement scolaire.

La décision a été prise à l'unanimité lors du dernier conseil municipal de Montigny-le-Bretonneux, le lundi 2 octobre. La Maison de la réussite s'appellera désormais la Maison des langues. Et ce n'est pas la seule nouveauté. Après avoir été accueillie de façon provisoire à la maison de quartier Louis Juvet, la structure a déménagé pour intégrer l'école des Prés. Elle se trouve maintenant dans des locaux totalement autonomes, séparés de ceux de l'établissement.

« Comme vous le savez, la Maison de la réussite a déménagé dans les locaux de l'école Les Prés, a rappelé Michel Cretin, adjoint chargé des sports, lors de la présentation de la délibération en conseil municipal. Depuis quelques années, ses missions ont évolué et se sont recentrées essentiellement sur l'enseignement des langues. C'est pour cela que nous vous proposons de changer la dénomination pour "la Maison des langues". »

Car, effectivement, depuis quelques années maintenant, l'établissement propose des initiations aux langues. Les élèves peuvent y apprendre l'italien, l'espagnol, le chinois (adultes et enfants), l'anglais (adultes, adolescents, enfants) et le japonais. Ils peuvent compter sur les cinq professeurs de l'équipe pédagogique pour les accompagner dans cet apprentissage.

Et dans les colonnes du magazine municipal, José Cachin, adjoint chargé de la culture et de l'événementiel, précise que les missions de la Maison des langues vont plus loin. « Les professeurs s'impliquent aussi, par des sorties culturelles, en proposant un cycle de cinéma en VO au cinéma Jacques Brel, en organisant régulièrement des animations, en mettant à disposition une bibliothèque de livres en langues étrangères, et en faisant découvrir les cultures des pays dont ils enseignent la langue », détaille-t-il.

Dans ses nouveaux locaux, l'établissement propose aussi de se familiariser avec les langues de manière ludique et pratique, par des ateliers jardinage, cuisine, activités manuelles, à destination des enfants de moins de 10 ans. Les Ignymontains, jeunes et adultes, vont pouvoir reprendre l'apprentissage des langues étrangères dans les meilleures conditions qui soient. ■

EN BREF

VILLEPREUX Le Passeport du civisme, la nouveauté de la rentrée

Les élèves de CM2 vont avoir un Passeport du civisme à disposition durant cette année scolaire.



De nombreux sujets sont abordés dans ce document : devoir de mémoire, solidarité et lien intergénérationnel, sport, environnement, harcèlement scolaire...

va notamment servir aux CM2, a expliqué Jean-Baptiste Hamonic. Il va pouvoir être proposé par les enseignants, les professeurs des écoles, dans leurs classes. »

« Un bel outil qui fait la promotion des valeurs de la République »

Et de poursuivre son explication : « C'est un bel outil qui fait la promotion des valeurs de la République et tout un tas de sujets y sont abordés : le devoir de mémoire, la notion de solidarité avec le lien intergénérationnel, le sport avec cette année 2024 des Jeux olympiques et paralympiques, avec l'environnement qui est toujours très présent et avec toutes les choses à savoir pour lutter contre le harcèlement scolaire. Que ce soit dans la cour de récréation ou [...] sur les réseaux sociaux, la lutte contre le harcèlement scolaire fait partie des priorités de la collectivité, en lien avec les différents acteurs : Éducation nationale, collèges, lycées, et forces de l'ordre qui ont un rôle à jouer. » ■

EN BREF

SQY Trois Répar'cafés à SQY prochainement

Montigny-le-Bretonneux, Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux proposent des Répar'cafés en octobre.

Trois Répar'cafés vous attendent dans les semaines à venir à Saint-Quentin-en-Yvelines. Un vélo, un ordinateur, un appareil électro-ménager, des jouets, des vêtements, etc., des techniciens bénévoles vous aideront à tout réparer et c'est entièrement gratuit.



Un vélo, un ordinateur, un appareil électro-ménager, des jouets, des vêtements, etc., des techniciens bénévoles vous aideront à tout réparer et c'est entièrement gratuit.

Le prochain aura lieu à Montigny-le-Bretonneux, le samedi 14 octobre, de 14 h à 17 h, à la maison de quartier André Malraux. D'autres suivront plus tard aux mêmes heures, le 25 novembre à la maison de quartier Louis Juvet, et le 9 décembre de nouveau à la maison de quartier Malraux, mais spécialement consacré aux jouets cette fois. L'entrée est libre. Renseignements au 01 30 43 39 86.

Le 14 octobre, un Répar'café se déroulera aussi à Magny-les-Hameaux, de 10 h à 17 h, à la Boutique de quartier, 24, avenue de Chevincourt. Renseignements sur repairemagny78@

EN BREF

YVELINES Le département des Yvelines verse 200 000 euros pour le Maroc et la Libye

Le département des Yvelines vient en aide aux victimes du séisme au Maroc et des inondations en Libye et a voté un soutien financier.

Le département des Yvelines a décidé, lors de sa dernière séance de conseil départemental, le 29 septembre, de verser une aide exceptionnelle de 200 000 euros en faveur du Maroc et de la Libye. Cette subvention sera répartie entre les deux pays par le biais de l'organisation non gouvernementale (ONG) ACTED et le Groupement d'intérêt public Yvelines Coopération internationale et développement.

Face au bilan humain et matériel considérable, les élus, qui s'apprêtaient à voter une aide exceptionnelle au Maroc, ont également acté un soutien à la Libye. C'est pourquoi, non seulement une subvention de 100 000 € sera versée à ACTED pour l'aide humanitaire d'urgence (50 000 € pour le Maroc et 50 000 € pour la Libye), mais l'assemblée départementale a éga-



Cette subvention sera répartie entre les deux pays par le biais de l'organisation non gouvernementale (ONG) ACTED et le Groupement d'intérêt public Yvelines Coopération internationale et développement.

lement décidé que la mobilisation d'une enveloppe exceptionnelle et pluriannuelle de 100 000 € serait aussi versée à Yvelines Coopération internationale et développement pour aider à la reconstruction des collectivités marocaines. ■

COIGNIÈRES

Un don de sang dans la commune ce mercredi

Une nouvelle collecte de sang organisée par l'EFS se déroulera le 11 octobre à la mairie de Coignières.

Tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise différentes collectes à Saint-Quentin-en-Yvelines. En ce mois d'octobre, une collecte se déroule à Coignières, le 11 octobre à la mairie, en salle des mariages et en salle Vian, de 15 h à 19 h 30. Régulièrement, l'EFS rappelle combien il est important de donner son sang. « Tout au long de l'année, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins », rappelle l'établissement public. Voici quelques consignes à respecter pour pouvoir donner son sang : il est préférable de faire un don du sang lorsque l'on est en forme. Par ailleurs, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser plus de 50 kg. La collecte dure environ une heure en comptant l'entretien avec le personnel médical, le prélèvement et le repos. Renseignements au 01 30 13 17 88.

COIGNIÈRES

La mairie s'oppose à la future installation d'un pylône d'antennes-relais

La Ville de Coignières est en conflit avec Free, dont elle a refusé la demande d'installation d'un pylône de 18 m de haut au sein du futur écoquartier Gare, à 50 m d'une crèche.

► ALEXIS CIMOLINO

Les implantations d'antennes relais sont souvent l'objet de frictions entre municipalités et opérateurs, mais c'est dans la plupart des cas la lutte du pot de terre contre le pot de fer. À Saint-Quentin-en-Yvelines comme ailleurs, les exemples sont multiples. Nous évoquons le cas de Montigny-le-Bretonneux il y a quelques mois (lire notre édition du 13 juin dernier). Autre ville saint-quentinoise devant faire face aux velléités d'opérateurs sur ce sujet, à un emplacement jugé problématique : Coignières.

La municipalité coigniérienne faisait part le 20 septembre dernier, dans un communiqué, de sa contestation du lieu choisi par l'opérateur Free pour implanter un pylône de 18 m de haut, comprenant six antennes et trois paraboles. En l'occurrence, sur un terrain privé, près de la gare, mais aussi d'une crèche : Les Petits Tournesols (crèche privée où dix berceaux sont réservés à la commune), au sein du futur écoquartier.



« On n'est pas contre la couverture, mais pas forcément à cet endroit-là. On va être en plein futur écoquartier, à 50 mètres d'une crèche, on leur a dit non », explique le maire, qui se dit prêt à aller au tribunal.

« On n'est pas contre la couverture, mais pas forcément à cet endroit-là, précisait le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), lors d'un point presse le 3 octobre dernier. On va être en plein futur écoquartier, à 50 mètres d'une crèche, on leur a dit non. J'applique le principe de précaution, j'ai refusé. » L'édile affirme avoir proposé à Free d'autres emplacements pour l'installation du pylône, notamment rue des Osiers, non loin du dépôt pétrolier, « à 200 ou 300 m à vol d'oiseau, dans la zone des Maraîs ». « C'est quand même plus loin,

ça défigurerait moins le futur écoquartier », poursuit-il. Mais le maire assure que l'opérateur a refusé d'autres lieux d'installation. « C'était là et pas ailleurs, ils sont complètement crispés là-dessus, déplore-t-il. Ils savent évidemment que, généralement, un tribunal leur donne raison. »

Il assure cependant que la municipalité ne lâchera rien. Après avoir refusé le permis de construire de Free, il se dit prêt à « aller au tribunal ». « Ils ont décidé de déposer un recours, donc on va au tribunal administratif. Le dos-

sier est en cours, notre avocate est saisie », confie Didier Fischer. Avocate qui a toutefois fait comprendre à la Ville qu'elle a « très peu de chances de l'emporter », rapporte l'élu coigniérien. « Mais on va faire le maximum, insiste-t-il. On tente le coup. »

Ainsi la municipalité va défendre ses arguments sur ce dossier. « L'argument, c'est la crèche, et qu'on est de bonne foi, répète le maire. Je ne refuse pas l'antenne, on propose d'autres lieux sur la commune. » Outre l'aspect sanitaire, avec la proximité de la crèche, et paysager, en lien avec le projet du futur écoquartier, le lieu envisagé par Free « ne sera pas très loin d'habitations, dans le futur écoquartier et d'habitations qui existent aujourd'hui, car il y a des petits pavillons incrustés dans les bâtiments économiques », souligne Didier Fischer.

« On aurait pu, presque, sur les conseils de notre avocate, [laisser tomber]. Elle a été honnête puisqu'elle gagne de l'argent à aller au tribunal, mais elle nous a dit qu'il y a très peu de chances [de gagner], glisse l'édile. Mais très peu de chances, ça veut dire qu'il y a quand même un petit filet de chance. On va voir. » Dans l'entourage du maire, on fait savoir que la décision du tribunal administratif de Versailles peut « prendre un peu de temps comme se faire relativement vite ». ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Un vide-dressing organisé aux communs du château du parc de Diane

L'édition 2023 du vide-dressing des Clayes-sous-Bois revient les 14 et 15 octobre prochains aux communs du château du parc de Diane.

Faites de bonnes affaires à l'occasion du vide-dressing des Clayes-sous-Bois. L'association des familles des Clayes-sous-Bois organise, les 14 et 15 octobre prochains, l'édition 2023 de son vide-dressing. L'événement a lieu aux communs du château du parc de Diane et se déroule de 10 h à 18 h. « Venez bénéficier de vêtements et d'objets de puériculture de seconde main, propres et en bon état », précise la municipalité sur son site internet. Pour pouvoir vendre durant cet événement, les inscriptions se sont déroulées, au préalable, le samedi 7 octobre de 14 h 30 à 18 h, à la salle Maurice Martin qui est située dans la sente Desnos, à gauche de l'hôtel de ville. Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter l'association des familles des Clayes-sous-Bois à l'adresse familles.asso@orange.fr et sur leur site internet assofamillesdesclayes78.com.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quatre nouveaux terrains de padel inaugurés à Saint-Quentin-en-Yvelines

À SQY, se développe la pratique du padel, un sport de raquette apparenté au tennis. Récemment, quatre terrains ont été inaugurés dans les communes de Voisins-le-Bretonneux et Plaisir.

► PIERRE PONLEVÉ

Et de deux. C'est le nombre de communes de SQY qui se sont dotées de terrains de padel, sport très en vogue mélangeant tennis et squash qui suscite un engouement certain de la part des joueurs. Venu d'Amérique du Sud, le padel se joue sur un court de 20 mètres sur 10 encadré de vitres et de grillages et se pratique uniquement en double à quatre joueurs. Et à SQY, plusieurs villes franchissent le pas en réalisant des équipements en ce sens, pour répondre à une demande croissante. Après Les Clayes-sous-Bois, doté de terrains de padel depuis plusieurs années, de nouveaux courts ont récemment fait leur apparition à Voisins-le-Bretonneux et à Plaisir.

« Le padel est un sport qui monte. C'est moins violent que le tennis et le squash. C'était donc intéressant d'intégrer cette pratique dans notre parc sportif. Les activités sont encadrées et gérées par le

club de tennis, avec un système de réservation payant », expliquait la maire de Voisins, Alexandra Rosetti (UDI), à nos confrères de 78actu en novembre 2022.

À Voisins, les terrains de padel étaient initialement prévus au parc Maurice Laure, mais devant le mécontentement d'habitants du quartier, c'est finalement au stade du Grand Pré qu'ils ont vu le jour. L'inauguration du nouvel aménagement du stade du Grand Pré, qui comprend désormais un terrain de football en synthétique, la mise aux normes de la ventilation du stand de tir, la réfection de deux terrains de tennis, la réfection de deux bouledromes, ainsi que la création de ces deux terrains de padel, s'est déroulée le 16 septembre.

« Grâce à ces réaménagements, c'est l'offre sportive vicinoise qui s'agrandit

et se bonifie », se félicite la municipalité. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le tennis club, gestionnaire de l'équipement. Les courts sont accessibles tous les jours de 7 h 30 à 22 h 30. Les réservations se font sur l'application Ten'Up. Un forfait de 10 séances d'initiation ou de perfectionnement sous l'encadrement d'un moniteur est proposé par le club de tennis vicinois.

À Plaisir, deux terrains de padel ont pris place au sein du Tennis club. L'inauguration s'est déroulée le lundi 25 septembre en présence de l'édile, Joséphine Kollmannsberger (LR), de différents élus et de Victor Devouge, secrétaire général de la préfecture des Yvelines. « La construction de ces terrains de padel s'inscrit dans une démarche écologique, car ils ont été construits sur d'anciens équipements sportifs », a indiqué



Plaisir a fait les choses en grand pour inaugurer ses deux nouveaux terrains de padel avec la présence de Méliissa Martin, membre de l'équipe de France de padel.

Dominique Modeste, adjoint plaisirois délégué aux sports. « C'est une histoire qui a commencé il y a quelques années. C'est un projet qui a pris du temps mais cela en valait le coup et je remercie chaleureusement l'État à travers l'ANS (Agence nationale du sport) qui a subventionné ce bel équipement à hauteur de 80 %. Un équipement de qualité d'après les retours des premiers utilisateurs », a déclaré la maire avant de s'essayer à quelques coups de raquette. Les deux terrains, dont un est réservé aux licenciés du club, l'autre étant en accès libre, sont accessibles de 8 h 30 à 22 heures. Ils ont coûté exactement 218 747 euros. « Les terrains sont entourés d'éclairages LED qui s'éteignent automatiquement le soir à 22 heures pour que chacun

rentre chez soi », a expliqué la Ville. Une spectaculaire démonstration a été faite devant les élus en présence de Méliissa Martin, membre de l'équipe de France de padel.

Charles Giordano, président du club de tennis, a mis en avant le fait que « le sport est un plaisir comme la culture. Il a des vertus incomparables. Et il y aura très certainement une hausse des adhérents au club grâce au padel ». Victor Devouge a lui rappelé : « Ce financement à 80 % par l'État intervient dans le cadre du plan 5 000 terrains de sport, qui vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024. [...] Cet équipement générera très certainement des futurs sportifs. » ■

■ EN BREF

SQY Un Entr'aidants village et un Entr'aidants café dans l'agglomération

Les villes de Plaisir et Coignières accueillent deux manifestations les 14 et 18 octobre pour donner du répit aux aidants.

Avec les annonces de la ministre des Solidarités, Aurore Bergé (Rennaissance), concernant les 15 jours de répit pour les aidants, le rendez-vous proposé par l'Institut de promotion de la santé (IPS) résonne d'autant plus. L'IPS organise ainsi la 4^e édition de l'Entr'aidants village. Il se déroulera le samedi 14 octobre au château de Plaisir, de 10 h 30 à 18 h.



La maison de voisinage, à Coignières, accueillera un Entr'aidants café, le mercredi 18 octobre, de 10 h à 12 h.

L'objectif est de permettre aux aidants de prendre soin d'eux, de s'accorder du répit, de rompre avec leur isolement. Cela permet aussi de trouver des solutions pour préserver l'équilibre familial et être mieux accompagné. Au programme : conférences, pièce de théâtre, showroom mobile d'adaptation du domicile, ateliers sport santé adaptés, ateliers de loisirs et de relaxation ou encore comptoir des aidants pour s'informer sur les dernières solutions d'accompagnement. L'entrée est libre et gratuite pour les aidants, les aidés et leurs familles. Restauration sur place.

L'IPS propose également un Entr'aidants café, le mercredi 18 octobre, de 10 h à 12 h, à la maison de voisinage de Coignières avec pour objectif d'informer et de créer des liens avec des personnes vivant la même situation. Pour rappel, près de 10 millions de Français sont considérés comme des aidants aujourd'hui. Plus de renseignements sur saint-quentin-en-yvelines.fr. ■

■ EN BREF

SQY L'UVSQ organise ses Semaines de l'alimentation

L'UVSQ organise les Semaines de l'alimentation et de l'agriculture durable jusqu'au 20 octobre.



Une vingtaine d'animations seront organisées en partenariat avec des associations, établissements publics, étudiants, producteurs locaux, et différents acteurs de l'UVSQ et de son territoire.

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) lance les Semaines de l'alimentation et de l'agriculture durable jusqu'au 20 octobre. Déchiffrement d'étiquettes alimentaires, jeux, sensibilisation au gaspillage, découverte de produits issus du plateau de Saclay, conférence, escape game... Au total, ce sont une vingtaine d'animations qui sont organisées en partenariat avec des associations, des établissements publics, des étudiants et étudiantes, des producteurs locaux, et différents acteurs de l'UVSQ et de son territoire.

De son côté, le Crous propose deux plats végétariens sur les trois plats du jour dans les restaurants universitaires, les mardis et jeudis. Le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France propose aussi des animations autour des produits bio locaux ainsi qu'un atelier autour du déchiffrement des étiquettes alimentaires. Une conférence sera de plus animée par un économiste et chercheur à l'Inrae, qui proposera une analyse des circuits de distribution alimentaire et de leur vulnérabilité. Informations complémentaires sur uvsq.fr. ■

■ EN BREF

MONTIGNY De nombreux rendez-vous pour la 20^e Semaine du handicap

La ville de Montigny-le-Bretonneux propose sa traditionnelle Semaine du handicap du 10 au 15 octobre.



L'objectif de cette Semaine du handicap est de faire se rencontrer des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour que les différences s'effacent.

Comme chaque année au mois d'octobre, la ville de Montigny-le-Bretonneux organise sa désormais traditionnelle Semaine du handicap. Cette 20^e édition se déroulera du 10 au 15 octobre. L'objectif est de faire se rencontrer des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour que les différences s'effacent. L'idée est de partager des événements festifs, culturels ou sportifs, de laisser place

à l'échange et de rendre la société un peu plus inclusive chaque jour. Au programme de cette Semaine du handicap, la 13^e course relais inter-entreprises spécial Olympics, des sensibilisations des enfants des écoles et des centres de loisirs, une journée handirecruitment, un grand jeu défi famille handicap, et bien d'autres animations. Tout le détail du programme est à retrouver sur montigny78.fr. ■

■ EN BREF

SQY Les Semaines d'information sur la santé mentale arrivent à SQY

L'Institut de promotion de la santé (IPS) de Saint-Quentin-en-Yvelines organise différentes informations sur la santé mentale jusqu'au 22 octobre.

L'Institut de promotion de la santé (IPS) de Saint-Quentin-en-Yvelines participe aux Semaines d'information sur la santé mentale jusqu'au 22 octobre. L'objectif de cet événement est de sensibiliser la population et mieux connaître les dispositifs de prévention et de soins qui existent autour de la santé mentale. Tout comme la santé physique, elle doit aussi être préservée. De nombreux événements, comme des accidents de vie, des perturbations professionnelles ou familiales peuvent l'altérer de manière passagère ou chronique. Il est donc important d'y faire attention et de se tourner vers les bonnes personnes.

Durant ces semaines, L'Institut de promotion de la santé propose également un temps fort, le samedi 21 octobre à 19 h au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec la première représentation du dé-



À SQY, cet événement, visant à sensibiliser la population et mieux connaître les dispositifs de prévention et de soins qui existent autour de la santé mentale, est chapeauté par l'Institut de promotion de la santé.

bat théâtral Full Sentimentale, en partenariat avec les acteurs locaux de la santé mentale (tout public, gratuit, durée 2 h). Plus d'informations et réservations via saint-quentin-en-yvelines.fr. ■

PLAISIR Salon du bien-être dans la galerie d'Auchan

Le centre commercial Aushopping Grand Plaisir organise des ateliers bien-être du 11 au 14 octobre.

Du mercredi 11 au samedi 14 octobre, le centre commercial Aushopping Grand Plaisir organise son 1^{er} Salon du bien-être. Dans ce cadre, les organisateurs proposent de découvrir gratuitement les ateliers qui seront animés par des professionnels de la beauté, de la santé et du bien-être dans la galerie commerçante. Des parcours individuels sont possibles le mercredi 11 et le samedi 14 octobre de 14 h à 18 h, et des ateliers en accès libre en fin de journée entre 18 h et 20 h. Une garderie avec animatrice pour les enfants est ouverte de 14 h à 18 h. L'enseigne Promod propose une séance shooting 100 % privée pour vous conseiller sur le choix des vêtements et accessoires, entre 8 h et 9 h et entre 20 h et 21 h. Le jeudi 12 octobre et le vendredi 13 octobre de 17 h à 20 h, au niveau de l'accueil, auront lieu plusieurs ateliers : dégustation de cocktails Thermomix, les secrets du batchcooking, réflexologie palmaire et faciale, luminothérapie, cultiver son bien-être, respiration (sophrologue, vendredi, de 17 h à 20 h), thérapie Gestalt... Programme complet sur plaisir.aushopping.com.

GUYANCOURT

Une nouvelle zone bleue rue Denis Papin

Deux heures de stationnement gratuites sont désormais possibles en centre-ville, rue Denis Papin.

Durant la période estivale, la ville de Guyancourt a créé une nouvelle zone bleue, rue Denis Papin, dans le centre-ville. Elle comprend six places de stationnement et doit permettre de simplifier le quotidien des usagers en facilitant l'accès aux commerces et aux services qui sont proposés dans la zone d'activités du Moulin à Vent.

Cette nouvelle zone bleue permet aux automobilistes et aux clients des commerces de profiter de deux heures de stationnement gratuites. Pour cela, il est nécessaire de posséder un disque bleu et de l'afficher correctement sur le tableau de bord de la voiture. Cette zone bleue est effective du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Les policiers de Plaisir ont arrêté plusieurs adeptes de rodéos sauvages. Depuis plusieurs mois, un groupe d'individus s'est amusé à faire des rodéos urbains entre les communes de Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École. Une pratique qui exaspère certains habitants. Agissant essentiellement le soir entre 18 et 22 heures, les auteurs de ces rodéos sauvages ont été filmés par les policiers municipaux des deux communes concernées.

Aperçus faisant des wheelings

Les faits se sont déroulés la plupart du temps en centre-ville, dans un périmètre situé de part et d'autre de la Départementale 11 qui traverse les deux villes.

Les pilotes, généralement non casqués et non gantés, ont été aperçus faisant des *wheelings* (roues arrière) et des dérapages en plein milieu de la route, empruntant des rues et des

Plaisir Deux motocross utilisées lors de rodéos urbains ont été détruites

Les policiers de Plaisir ont auditionné plusieurs individus ayant participé à de nombreux rodéos urbains depuis des mois entre Saint-Cyr-l'École et Fontenay-le-Fleury.



Les policiers de Plaisir ont arrêté et auditionné plusieurs individus qui s'adonnaient à des rodéos urbains depuis plusieurs mois.

ronds-points à contresens, roulant à vive allure au milieu des piétons, avec des scooters sans plaque d'immatriculation ou volés, ou des motocross non homologués sur la route. Les enquêteurs de Plaisir ont été aidés par la vidéosurveillance pour identifier ces acrobates. Six procédures distinctes ont été ouvertes ces derniers jours.

Les mis en cause sont âgés de 16 à 21 ans. Le premier, un mineur âgé de 16 ans originaire de Saint-Cyr, a écopé d'une COPJ (Convocation par officier de police judiciaire) devant le juge des enfants. Le second, un jeune majeur de 19 ans, a reconnu les faits et s'est vu notifier une CRPC (Comparution sur reconnaissance préalable de culpa-

bilité). La troisième procédure ouverte mettait en cause deux autres individus majeurs. L'un, âgé de 18 ans, a été condamné à trois mois de prison, sous le régime du bracelet électronique. L'autre, de trois ans son aîné, a écopé de huit mois de prison, sans mandat de dépôt. Ils ont donc été condamnés par la justice mais ne seront pas incarcérés.

Sept personnes concernées et deux motocross détruites

Les deux derniers mis en cause, tous deux âgés de 16 ans, ont été facilement identifiés, car ils utilisaient leur propre scooter pour s'adonner aux rodéos urbains. Inconnus des services de police, ils ont été convoqués devant le délégué du procureur pour une composition pénale et un stage de formation civique.

Quant au septième convoqué, un mandat de recherche a été délivré à son encontre par le magistrat. Pendant le temps de leur garde à vue, les enquêteurs du groupe d'appui judiciaire ont été contactés par la police municipale de

Saint-Cyr-l'École qui a reçu un appel anonyme leur indiquant la présence de deux motocross cachées sous des bâches dans la rue Brossolette. Les policiers se sont rendus à cette adresse et ont retrouvé les deux motocross ayant servi à commettre les rodéos, ainsi qu'un scooter volé. Le parquet de Versailles a ordonné la destruction des deux motocross.

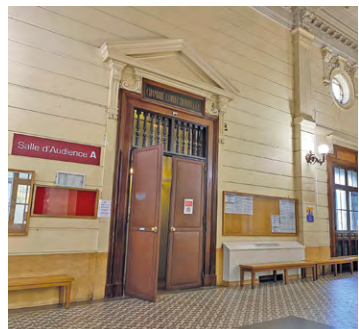
Des décisions judiciaires loin de contenter les maires des deux communes concernées, Sonia Brau (UDI), la maire de Saint-Cyr-l'École, et Richard Rivaud (DVD), l'édile de Fontenay-le-Fleury.

« Je veux que les habitants de Saint-Cyr-l'École puissent circuler sans se faire foncer dessus. Ce que je vais demander à la procureure ? Que la loi qui est censée nous donner le calme, la tranquillité et une vie sereine soit appliquée », expliquait Sonia Brau à nos confrères de 78actu.

De son côté, l'édile fontenaysien souhaite une réponse plus ferme de la part de la justice « [...] Pour résumer, je pense qu'il faut une action de la justice plus moderne, plus claire et plus ferme », a-t-il expliqué à 78actu. Les deux maires ont demandé un rendez-vous à la procureure de la République, prévu le 26 octobre prochain. ■

La Verrière Un Verriérois a dérobé des bijoux de valeur, un tableau et de l'argent à une personne âgée

Un jeune homme résidant à La Verrière a arnaqué une personne âgée résidant au Chesnay-Rocquencourt en se présentant sous une fausse identité. Il a été condamné à de la prison ferme.



Un Verriérois de 19 ans a été condamné par le tribunal judiciaire de Versailles pour avoir volé une personne âgée en se faisant passer pour quelqu'un d'autre.

Le 27 juin dernier, une personne âgée résidant dans la commune du Chesnay-Rocquencourt a reçu un appel d'une personne se présentant comme agent de la banque Crédit Lyonnais. Cette personne l'a informée d'un débit frauduleux sur son compte bancaire. La femme âgée a été mise en

relation avec un deuxième individu, qui s'est fait passer pour un policier de la police judiciaire. Ce faux policier a expliqué à la femme qu'un de ses collègues allait venir à son domicile pour récupérer ses objets de valeur afin de les mettre en sécurité.

Ce faux policier a également demandé à la femme de réunir ses comptes bancaires pour pouvoir effectuer un virement vers le Luxembourg, toujours dans le but de mettre son argent en sécurité. Ne se doutant pas de la supercherie, la victime s'est exécutée et a par ailleurs confié une dizaine de bijoux de valeur à un individu qui s'est présenté chez elle peu de temps après. Il a également volé une réplique d'un tableau du célèbre peintre Paul Gauguin à son domicile. L'exploitation des images

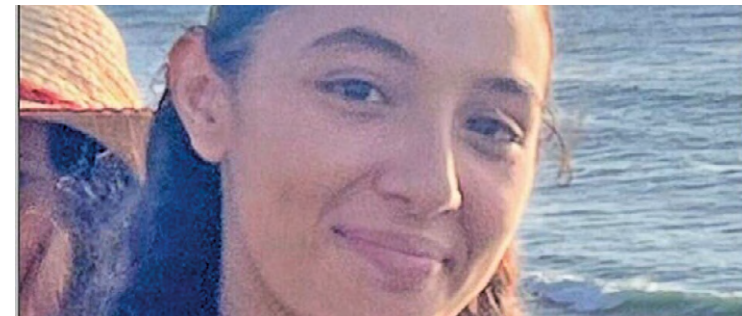
de la résidence a permis aux enquêteurs de réaliser une reconnaissance faciale qui s'est révélée fructueuse. Un ordre de comparaitre a été délivré à l'encontre du mis en cause identifié, un jeune homme de 19 ans originaire de La Verrière. Après une tentative d'interpellation vaine, il s'est présenté au commissariat.

Malgré des éléments probants, à savoir la confirmation de sa présence dans le secteur grâce aux analyses téléphoniques ainsi que sa reconnaissance par la victime, le mis en cause a réfuté les différentes accusations lors de ses auditions. Sur instruction du parquet, le jeune homme a été déféré en vue d'une comparution immédiate durant laquelle il a écopé de 24 mois de prison ferme assortis de 10 mois de révocation de sursis. ■

Yvelines

Nouvel appel à témoins après la disparition d'une jeune fille de 13 ans

La Police nationale des Yvelines a lancé un appel à témoins après la disparition d'une jeune adolescente de 13 ans le mardi 3 octobre.



L'adolescente âgée de 13 ans est portée disparue depuis le 3 octobre.

La Police nationale des Yvelines vient de lancer un appel à témoins urgent, suite à la disparition d'une adolescente de 13 ans dans le sud des Yvelines. Prénommée Ines Zeroual, la jeune fille n'a plus donné signe de vie depuis le mardi 3 octobre. « Elle aurait fugué, alors qu'elle se rendait, au matin, à son collège des Essarts-le-Roi depuis son domicile du Perray-en-Yvelines », précise 78actu. L'adolescente « a été

signalée aux abords de la gare du Perray-en-Yvelines puis de Trappes. Elle aurait pris la direction de Paris », selon une source policière. Ines Zeroual est de type nord-africain. Elle est de corpulence normale et a les cheveux longs et noirs. Lors de sa disparition, elle était vêtue d'un pantalon clair et un t-shirt blanc. Si vous avez des informations, veuillez contacter le 17 ou le 01 30 46 27 54. ■



DG GROUP

—
Imaginer
Mutualiser
Construire
—



Plus durables, plus qualitatifs,
plus économes en énergies, les
projets réalisés par DG GROUP
répondent aux nouvelles attentes
fondamentales de la société



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dgroup.fr

01 60 21 13 22

dgroup.fr

Bâtir en toute sérénité

Promoteur et constructeur

▶ ALEXIS CIMOLINO

Basketball Malgré un début de saison cauchemardesque, Trappes reste confiant

Le club n'a gagné qu'un seul de ses cinq premiers matchs de championnat et pointe pour l'instant à l'avant-dernière place de sa poule. Mais son manager général se veut rassurant.



Les basketteurs trappistes vivent un début de saison très compliqué.

on n'est pas une vraie équipe, juge-t-il. On va le devenir, mais il faut du temps. » Reste que la situation au classement est pour l'instant inquiétante. Trappes est pour l'instant 13^e et avant-dernier de sa poule, alors que les quatre derniers descendent en Régional. Mais le club, qui visait la montée et était habitué aux 2^{es} places ces dernières années – hormis la saison passée où il a terminé dans le ventre mou du maintien –, va remonter, assure le manager général. « *On vise entre la 2^e et la 5^e place, affirme-t-il. Le problème, c'est qu'avec un effectif réduit, quand vous avez des joueurs majeurs qui se blessent, c'est difficile. [...] Mais si on ne perd plus de la saison, on sera 1^{er}. Mais maintenant, il faut qu'on puisse enchaîner.* » Il se montre confiant et annonce même : « *On sera dans le top 5 à la fin. [...] Maintenant, on va jouer le bas du classement. [...] Si on n'a pas de blessure, on ne devrait plus perdre jusqu'à la fin des matchs aller.* » L'opération remontée est donc lancée, et passe déjà par un déplacement chez le 12^e, Rueil, le 14 octobre. ■

Il souligne aussi que Trappes a rencontré principalement des clubs du haut du tableau depuis le début de saison (notamment les trois 1^{ers}). Un nouveau gros test se profile d'ailleurs, en Coupe de France cette fois, ce jeudi 12 octobre face à Alfortville, équipe de N2. « *On va voir où on se situe réellement* », estime Nacer Belgacem, qui rapporte déjà que face au Havre, « *soi-disant la meilleure équipe de la poule* », « *on était devant au 1^{er} et 2^e quart-temps* ». « *Pour l'instant,*

Cinq matchs, quatre défaites (le club a néanmoins posé une réclamation pour l'une d'entre elles). Tel est pour l'instant le bilan de l'ESC Trappes SQY dans ce championnat de N3 de basket. La dernière défaite en date est survenue le 7 octobre. Sur leur parquet, les Trappistes n'ont rien pu faire face au leader, Le Havre (défaite 90-74). Auparavant, ils s'étaient inclinés contre Montivilliers (79-51), le promu yvelinois Chatou-Croissy (68-59), Ardres (92-71), et avaient décroché ce qui est pour l'instant leur seule victoire de la saison face à Biherel (72-60), le 30 septembre dernier.

Le manager général, Nacer Belgacem, se veut malgré tout rassurant. « *On est comme si on était sur un début de pré-saison, car on a eu cinq joueurs blessés pendant un mois, rappelle-t-il. L'équipe est en pleine construction, mais elle est très bonne, beaucoup plus forte que celle de l'année dernière [...]. On sera forts, mais on explosera d'ici deux-trois semaines.* »

Omnisports Venez pédaler et marcher contre les cancers pédiatriques à Maurepas ce dimanche

Le club cyclotouriste de Maurepas et plusieurs associations organisent le 15 octobre la 4^e Cyclo et rando. Les bénéfices seront reversés au service pédiatrique du centre hospitalier de Versailles.

Le club Cyclo Tourisme de Maurepas (CT Maurepas) organise le 15 octobre sa 4^e Cyclo et rando, en partenariat avec Aushopping Pariwest et plusieurs associations locales (Sports et loisirs seniors, Gymnastique volontaire Maurepas, Maurepas d'hier et d'aujourd'hui et Les Amis de la nature).

Vélo, marche, gravel, VAE et parcours patrimoine

L'objectif est d'aider les enfants malades, notamment du cancer. Ainsi, les recettes des inscriptions (10 euros par personne) seront reversées

au service pédiatrique du centre hospitalier Mignot de Versailles.

Au programme de l'événement : vélo (avec des parcours de 54 km ou 92 km), marche (5 ou 10 km), gravel (discipline cycliste mélangeant à la fois le vélo sur route et des passages sur des sentiers, pistes et chemins), VAE (Vélo à assistance électrique), ou encore un parcours patrimoine, une randonnée de 8 km au fil de l'histoire de Maurepas. Rendez-vous dès 7 h 30 à la salle des fêtes de Pariwest. Inscriptions via cyclorando.ovh. ■

Omnisports Une soirée pour récompenser les meilleurs sportifs yvelinois ce vendredi à Élancourt

Le Comité départemental olympique et sportif des Yvelines (CDOS 78) organise la 18^e édition de sa Soirée olympique, le 13 octobre à partir de 18 h 30 au Prisme, à Élancourt. Ce rendez-vous « *a pour but de récompenser le monde sportif yvelinois* », nous indique le

CDOS 78. 200 personnes sont attendues. Les meilleurs athlètes hommes et femmes, les meilleurs espoirs garçons et filles, les meilleures équipes, les meilleurs juges-arbitres, les meilleurs éducateurs, et les meilleurs dirigeants seront récompensés. ■

NOUS VOUS PROPOSONS

QU'UN APPARTEMENT

JUSQU'À

5 000 €⁽¹⁾ PAR PIÈCE

+ FRAIS DE NOTAIRE⁽²⁾

OFFERTS

du 16 septembre au 29 octobre



Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Réduction jusqu'à 5.000 euros par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7 m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/08/2023.
(2) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offres (1) et (2) valables pour tout contrat de réservation signé entre le 16.09.2023 et 29.10.2023, sur une sélection de logements, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation). Photo : Getty Images. Conception : types top - 052023. Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n°ORIAS 13006299.

01 58 88 10 00

30

C'est le nombre de **contrats en alternance**.

Chez Sepur, nous avons à cœur de contribuer à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes

#LA JEUNESSE AU COEUR DE NOS MÉTIERS

SEPUR EST DÉSORMAIS SUR

INSTAGRAM

N'hésitez pas à vous abonner

@groupe_sepur



Sepur

Villepreux La commune clôture le Festin des arts ce samedi

La journée de clôture de ce nouveau festival mettant en avant le patrimoine de la plaine de Versailles se déroulera à la ferme de la Faisanderie le 14 octobre.



Lors de cette journée, se tiendra notamment le matin un marché des producteurs, où sera présente Julie Andrieu.

Mettre en valeur le patrimoine de la plaine de Versailles. Tel est l'objectif du Festin des arts, ce tout nouveau festival, organisé par l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles, dont la journée de clôture se déroule le 14 octobre de 10 h à 18 h à la ferme de la Faisanderie, à Villepreux, seule commune saint-quentinoise à accueillir cette 1^{re} édition de l'événement. Cette journée mettra un terme au festival commencé le 16 septembre à Marly-le-Roi, et passé par Orgeval, Chavenay, Noisy-le-Roi ou encore Saint-Cyr-l'École. Avec une programmation à la fois musicale (concerts de musique classique dans des églises), patrimoniale (visite de lieux) et gastronomique.

Un premier bilan « plutôt encourageant »

« L'objectif, c'est de mettre en valeur le patrimoine et rapprocher agriculture et culture, explique, contactée par La Gazette, Marie Martinez, coordinatrice de l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles. La Plaine de Versailles a une grande histoire, elle date de Louis XIV, donc elle est très marquée par des patrimoines qui sont historiques. Ça se traduit par du bâti, on a certaines églises très anciennes, et notre journée de clôture se passe à la ferme de la Faisanderie, qui est là où on élevait les faisans, car c'était proche du domaine de chasse de Louis XIV. Et quelque part, à travers ce festival, c'est l'occasion [...] de faire rencontrer ces différents publics qui vivent ou travaillent sur la plaine de Versailles. Donc on a réfléchi à mettre en avant différents patrimoines de la plaine, qu'ils soient culturels, architecturaux, agricoles ou naturels. »

D'ailleurs, la journée du 14 octobre à Villepreux sera un « mix de tout », selon Marie Martinez. Le matin, se tiendra un marché des producteurs qui mettra en valeur le patrimoine agricole. Et une invitée de marque sera présente pour l'occasion : Julie Andrieu, présentatrice de l'émission *Les Carnets de Julie*, « pour aller de la fourche à la fourchette, des producteurs avec leurs produits, jusqu'à Julie Andrieu qui proposera un peu des idées de recettes, pour que les gens puissent avoir envie de consommer local et de cuisiner », précise la coordinatrice. Julie Andrieu animera ainsi des ateliers culinaires. L'après-midi, démonstration de labour avec des chevaux, concerts des élèves des écoles de musique de Saint-Cyr-l'École (chorale) et de Feucherolles (flûtes), lectures gourmandes, ou encore stands de dessin sur poterie, de land art (technique de dessin utilisant la nature pour créer une œuvre d'art), seront au programme.

Cette dernière journée pourrait bien connaître un franc succès, si elle suit les précédentes du Festin des arts. Marie Martinez assure

en tout cas que le bilan est plutôt positif : « C'est une 1^{re}, donc on ne sait jamais quel accueil ça va avoir. On a démarré le 16 septembre, au milieu des Journées du patrimoine, dans une rentrée qui est en général assez chargée. On a peut-être eu un peu moins de personnes qu'on aurait espéré [...]. Mais on est quand même contents, et surtout, pour nous, le plus encourageant, ça a été les témoignages des personnes après les concerts. Tout le monde nous a dit "C'est super, c'était magnifique, on est contents de découvrir ces artistes, c'était vraiment des gens de talent". »

Des tels retours inciteraient les organisateurs à mettre en place une 2^e édition l'année prochaine. « Il faut qu'on fasse le bilan, mais vu les retours qu'on a déjà, [...] on voit bien qu'on se fait remarquer. Donc c'est plutôt encourageant, juge Marie Martinez. Est-ce qu'on le fera sous le même format et dès le 16 septembre ? Je ne sais pas. Mais [...] pour l'instant, vu les retours encourageants, on est plutôt partants. » Le programme complet du Festin des arts est à retrouver sur villepreux.fr et plainedeversailles.fr. ■

Montigny Michèle Bernier, Ben l'oncle soul et bien d'autres : la nouvelle saison à la ferme du Manet promet

Le site ignymontain reprend sa saison culturelle le 15 octobre avec la pièce *Je préfère qu'on reste ensemble*, mettant notamment en scène Michèle Bernier. Puis le groupe Trois cafés gourmands viendra le 20 octobre.

C'est le 15 octobre que la ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux, reprendra sa programmation culturelle. Une saison 2023-2024 qui reprend par le spectacle *Je préfère qu'on reste ensemble*, le 15 octobre à 17 h. Une pièce signée Laurent Ruquier et où l'on retrouve le duo Michèle Bernier-Olivier Sitruck, pour la suite d'une pièce précédente. La billetterie affiche néanmoins complet pour ce spectacle. Mais les spectateurs n'ayant pas eu de billets pourront se consoler en musique avec Trois cafés gourmands. Le groupe, qui s'est fait connaître en 2018 pour son titre *À nos souvenirs* (qui dépasse les 250 millions de vues sur YouTube), sera à la ferme du Manet le 20 octobre. Il y inter-

prétera des titres de son nouvel album, *La Promesse*, sorti en 2022.

Ces rendez-vous donneront le ton d'une saison où les types de représentations sont nombreux. Théâtre, avec outre *Je préfère qu'on reste ensemble*, des pièces nommées aux Molières, comme *Chers parents*, le 13 janvier, humour (Fary, Jason Brokerss, Christelle Chollet), et bien sûr musique, avec en tête d'affiche Ben l'oncle soul le 25 novembre à 20 h 30, qui présentera son nouvel album *Is it you ?* La salle Jacques Brel reprendra elle ses spectacles plus tard, le 28 novembre. Pour réserver sa place pour les spectacles, rendez-vous sur billetterie.montigny78.fr. ■

Voisins-le-Bretonneux La Biennale de la peinture de retour jusqu'au 15 octobre

Voisins-le-Bretonneux organise de nouveau cette année sa Biennale de la peinture. Jusqu'au 15 octobre, des œuvres d'artistes Vicinois et non Vicinois sont exposées à la Maison Decauville. Le public peut aussi voter pour sa réalisation pré-

férée. Plusieurs prix, dont celui du public, seront ainsi remis. L'exposition est ouverte tous les jours de 14 h à 18 h. L'entrée est libre. Renseignements à l'adresse culture@voisins78.fr et au 01 30 44 29 28. ■

Guyancourt Un spectacle de danse pour lancer la saison à la ferme de Bel Ébat ce vendredi

Le théâtre guyancourtois aménagé dans une ancienne ferme accueille le 13 octobre sa première représentation de la saison 2023-2024, un spectacle de danse intitulé *La corde triple*.

Les spectacles reprennent le 13 octobre à la ferme de Bel Ébat. Le théâtre de Guyancourt accueille ce vendredi à 20 h 30 sa 1^{re} représentation de 2023-2024. Il s'agit de *La corde triple*, des chorégraphes Maria Mendy et Romuald Sellin, qui, au-delà d'un spectacle de danse, propose une réflexion plus profonde. Il met en scène « une danseuse et un danseur aussi inséparables que les brins d'une même corde explorent la question de l'amitié et de l'entraide dans un système qui se divise », indique le synopsis.

Au total, ce sont pas moins de 30 spectacles qui sont prévus rien qu'à la ferme de Bel Ébat cette saison, sans compter ceux déloca-

lisés dans les maisons de quartier et centres sociaux, ou les concerts à la Batterie, autre équipement culturel de la ville de Guyancourt, qui a lui déjà repris sa saison. Outre la danse, le théâtre, mais aussi l'humour, la musique, le cirque, ou encore les séances de musique et conte seront à l'honneur. « Théâtre de proximité », la ferme de Bel Ébat « propose une programmation riche et variée pour tous les âges, rappelle la ferme de Bel Ébat sur son site internet. Toutes les disciplines du spectacle vivant y sont représentées. » Rendez-vous sur lafermedebelebat.fr et sur kiosqy.fr pour découvrir l'ensemble de la programmation et réserver ses places. ■

SQY SQY participe aux Journées nationales de l'architecture

L'agglomération prend part à cet événement national à travers une exposition actuellement à l'affiche au Musée de la ville et une visite en bus le 14 octobre retraçant l'histoire de son développement économique.

Les Journées nationales de l'architecture se déroulent chaque année en France. L'édition 2023 de cet événement organisé par le ministère de la Culture a lieu du 13 au 15 octobre. Trois jours pour découvrir l'architecture et le métier d'architecte. Cette année, ces journées portent sur le

thème Architecture et transition écologique. Parmi les territoires proposant des rendez-vous dans le cadre de cet événement, SQY n'est pas en reste. L'agglomération mettra à l'honneur l'architecture de ses entreprises à travers l'événement « 30 ans d'architecture d'entreprise ». Une

exposition photos a lieu au Musée de la ville, à Montigny, jusqu'au 14 octobre, jour où se déroulera aussi une visite architecturale en bus de 10 h 30 à 12 h. L'accès à la visite est gratuit mais s'effectue sur inscription, à museedelaville@sqy.fr ou au 01 34 52 28 80. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2023
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

	3	5		4		9		8
6				3				2
	4			9	6		5	3
	2			1	7	5		6
5	6		9			7	1	
8		7	6		4	3		
			5	8		6		1
9	8		4	7		2	3	5
3		1		6	9		4	

SUDOKU : niveau difficile

							1	8
		7				3	5	
2			7	5				
6						8		5
	7				9	2		
3	2				5	9		
		3		1	7		9	6
							8	7

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 235 du 3 octobre 2023 :

6	8	4	2	1	9	7	5	3
7	1	3	5	6	4	9	2	8
5	2	9	3	7	8	4	1	6
3	9	8	1	5	2	6	7	4
1	7	5	4	8	6	3	9	2
4	6	2	9	3	7	5	8	1
9	3	1	8	4	5	2	6	7
2	4	7	6	9	1	8	3	5
8	5	6	7	2	3	1	4	9

9	7	5	8	3	1	4	2	6
6	2	3	5	4	9	7	1	8
8	1	4	6	7	2	9	3	5
4	3	1	2	6	8	5	9	7
5	6	7	1	9	4	2	8	3
2	8	9	7	5	3	6	4	1
3	5	2	9	8	7	1	6	4
1	4	6	3	2	5	8	7	9
7	9	8	4	1	6	3	5	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX



NOUVEAU

BELLE
époque

- Dans le quartier Centre-Village à proximité des commerces et des écoles.
- 49 appartements du studio au 5 pièces prolongés par un balcon, une loggia ou un jardin privatif.
- 3 maisons de 3 chambres avec jardin privatif, bénéficiant d'un accès direct.

ESPACE DE VENTE :
21, rue des Tilleuls
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

PRIX ET PLANS SUR
vinci-immobilier.com

0 800 124 124

Service & appel
gratuits

UNE CO-PROMOTION





**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations
COLLECTIVITÉ HÔTE



GOLF EXPERIENCE

DE LA DÉCOUVERTE
À LA PASSION !

20 Vendredi
Oct.
18 h > Minuit

Dir. communication SQY - Création B. Pioli © Shutterstock



Golf National
Saint-Quentin-en-Yvelines
Accès Gratuit / + d'infos :



legolfnational® ffgolf®

